



Communauté d'Agglomération

Béthune-Bruay

Artois Lys Romane

AVIS

D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE D'AUCHEL

REVISION ALLEGEE

DU PLAN LOCAL

D'URBANISME(PLU)

Le public est informé que par arrêté, le Président de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la révision allégée du plan local d'urbanisme de la commune d'Auchel.

L'ENQUETE PUBLIQUE AURA LIEU DU 23 MARS 2020 AU 07 AVRIL 2020 A 12H00. Elle se déroulera :

- En mairie d'Auchel – Place André Mancey - les jours ouvrables et aux heures d'ouverture suivants : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h15.
- À la Communauté d'Agglomération à l'adresse suivante : Antenne de Noeux-les-Mines –138b rue Léon Blum, 62290 Nœux-les-Mines, les jours ouvrés et aux heures d'ouverture habituelles des services communautaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Monsieur Régis RAVAUD, Ingénieur retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision de Monsieur le Président du tribunal administratif de Lille. Il se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations orales ou écrites :

En Mairie d'Auchel – Place André Mancey

Le lundi 23 mars 2020 de 9h00 à 12h00

Le mardi 31 mars 2020 de 9h00 à 12h00

Le mardi 07 avril 2020 de 9h00 à 12h00

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier et présenter ses observations ou propositions sur des registres à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur :

- À la Communauté d'Agglomération à l'adresse suivante : Antenne de Noeux-les-Mines –138b rue Léon Blum, 62290 Nœux-les-Mines, les jours ouvrés et aux heures d'ouverture habituelles des services communautaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

-En mairie d'Auchel – Place André Mancey 62260 Auchel – les jours ouvrables et aux heures d'ouverture habituelles : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h15.

Le public pourra également consulter le dossier :

-Au siège de la Communauté d'agglomération – 100 avenue de Londres BP 548 62411 BETHUNE – les jours ouvrables et aux heures d'ouverture des services communautaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

-sur le site internet de la Communauté d'Agglomération : **www.bethunebruay.fr** et adresser ses observations ou propositions par voie électronique jusqu'au 07 avril 2020 à 12h00 à l'adresse suivante : **enquete.publique.auchel@bethunebruay.fr**

Afin de permettre à tous d'accéder aux données dématérialisées, un poste informatique sera mis à disposition du public à l'antenne de Noeux-les-Mines (138b rue Léon Blum) de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane, les jours ouvrables et aux heures d'ouverture mentionnées ci-dessus.

Le dossier d'enquête publique, en version papier et version dématérialisée, comportera les avis reçus des personnes publiques associées. Le dossier de révision allégée du plan local d'urbanisme n'est pas soumis à évaluation environnementale stratégique.

A l'expiration du délai d'enquête, le commissaire enquêteur aura un mois pour rendre son avis et ses conclusions motivées qui pourront ensuite être consultés, pendant un an sur le site internet www.bethunebruay.fr, en mairie et à l'annexe de la Communauté d'Agglomération à Nœux-les-Mines.

A l'issue de l'enquête publique, la révision allégée du PLU d'Auchel sera approuvée par délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane.

Des informations complémentaires peuvent être demandées à la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane - Direction Urbanisme et Mobilités – Service Planification - tél : 03.21.54.78.00.

Le Conseiller Délégué, Pascal BAROIS